ADRESSE
DU DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT
DE RHÔNE ET LOIRE,
A SES CONCITOYENS,

Relativement à la Déclaration de Guerre contre le Roi de Hongrie & de Bohême.

CITOYENS,

JAMAIS guerre ne fut entrepriſe pour une cauſe plus légitime que celle à laquelle la Nation Françoiſe ſe voit aujourd'hui forcée. Sa Conſtitution lui aſſure la liberté & l'égalité ; elle fait ombrage à pluſieurs Puiſſances de l'Europe ; elles ont formé une conjuration contre un peuple généreux qui a reconquis les

droits sacrés de la nature ; elles ont accordé protection aux François rebelles, que l'orgueil arme d'un fer parricide contre leur Patrie. Il est temps que la Nation fasse généralement reconnoître sa souveraineté & son indépendance, qu'elle confonde les intrigues d'une politique tortueuse, qui voudroit lui dicter des loix, dans le sein même de son territoire. Nous sommes forts de la sainteté de nos droits ; ils seront soutenus avec le courage qu'inspire la défense de la liberté ; nous vaincrons, citoyens, n'en doutons pas : « UN » PEUPLE LIBRE ET QUI VEUT L'ÊTRE, NE PEUT » JAMAIS ÊTRE ASSERVI. » Mais pour assurer nos succès & notre bonheur, n'ayons tous qu'un même esprit ; que la Constitution soit le terme de nos opinions ; que les propriétés soient respectées, celles des émigrés sur-tout, qui sont le gage de l'indemnité que la Nation est en droit d'en exiger ; que la sûreté des personnes ne soit jamais compromise ; que les Tribunaux soient les seuls Juges des droits, les seuls vengeurs des délits ; que l'Étranger trouve un asyle assuré sur la Terre de la liberté ; que le calme regne au dedans, pendant que nos Guerriers tonneront au dehors ; que les contributions soient fidellement acquittées : sans elles il n'est point d'armée, & sans armée, comment se garantir des suites funestes de l'invasion ? Que les Citoyens dans l'aisance, resser-

rant la mesure de leurs besoins, versent leur superflu dans le Trésor national, pour subvenir aux dépenses d'une guerre nécessaire.

Montrons enfin à l'Europe entiere le spectacle imposant d'un peuple de freres, dévoué à tous les sacrifices pour le maintien de sa liberté, & qui ne connoît d'autres ennemis, que ceux qui voudroient le diviser pour l'asservir.

Les Administrateurs composant le Directoire du Département de Rhône & Loire.

Signé, BESSON, Président en l'absence ; BRUNET le jeune, LAGRANGE, PAVY fils, POPULLE, PARIAT, LORANGE, ROUHER, suppléant, Administrateurs ; MAYEUVRE, Procureur-général-syndic ; & GONON, Secretaire-général.

A LYON, de l'Imprimerie d'AIMÉ VATAR-DELAROCHE, Imprimeur du Département de Rhône & Loire. 1792.

rent la malice de leurs delions, verfent leur fuperflu dans le Trefor national, pour fubvenir aux dépenfes d'une guerre néceffaire.

Montrons enfin à l'Europe entiere le peuple imposant d'un peuple de freres, dévoué à tous les facrifices pour le maintien de la liberté, & qui ne connoît d'autres ennemis, que ceux qui voudroient le divifer pour l'aflervir.

Les Adminiftrateurs compofant le Directoire du Département de l'Aube & Loire.

Signé, PERRIN, Préfident en Indéfini; BAUDE, Ipeuve, GARNAUCE, PAYTRIS, HOPPULE, PANIAT, LORANCE, ROYNER, Ipplédan, Adminiftrateurs; MAYEUVRE, Procureur-général-ſyndic; & GOUON, Secrétaire-général.

A TROYE, de l'Imprimerie de VARNE, Imprimeur du Département de l'Aube & Loire. 1793.